

# Compte rendu de la réunion plénière du Conseil de quartier du 4 juillet 2019

## Présents :

Mmes Solange MION, Jill GAUCHER et M. Fabien BERNAGOUT, adjoints au maire ;

Mmes Annie GANTEILLE, co-présidente, Dominique AUDEBRAND, Sandra GILLET, Muriel HARLICOT, MM. Jean-Pierre FLEURANT, Yvon ROBLIN, Claude DELHÔTEL, Michel CHAUVEAU, Patrice LABAUDINIÈRE citoyens volontaires ;

Micheline GEFFROY, présidente de l'amicale laïque de Vierzon-villages et M. Dominique SOULLARD, représentant des commerçants de Villages.

Mmes Christine POUILLIN, Directrice Générale des Services, M. Jean-Luc LABERGERIE, Directeur des services techniques, Mme Julie DALLOIS-SEGURA, Directrice Générale Adjointe, M. Alain AZAM et Mme Guislaine MORAND chef du service communication.

**Mme Solange MION**, adjointe au maire déléguée à la vie associative et citoyenne, a rappelé le nouveau fonctionnement des conseils de quartiers, tel qu'il a été défini avec les citoyens volontaires et comme cela avait été annoncé en décembre lors des assises de la citoyenneté. Il y a eu plus de réunions de commissions de travail (2 commissions dans chaque conseil de quartier ont eu lieu : une en mars/avril et une autre en mai, ainsi que 2 commissions inter-quartiers).

Plusieurs sujets ont fait l'objet de débats. Il a ainsi été proposé de pouvoir diffuser dans les boîtes à lettres, les photos ainsi que **les coordonnées des référents dans les quartiers**.

Des **boîtes à livres identiques seront** installées dans plusieurs lieux de la ville afin de favoriser l'échange de livres. Leur réalisation sera confiée à un artisan local. Une nouvelle sera réinstallée dans le centre commercial pour remplacer celle qui a brûlé.

Les Conseils de quartiers étant dotés cette année d'un budget, leurs réflexions les ont conduits à faire émerger deux projets importants. Le premier intitulé "**pas de quartier pour les déchets**" consiste à sensibiliser nos concitoyens à la propreté urbaine et le second intitulé "**donnons des couleurs à la Croix Blanche**" **seront mis en œuvre** à la rentrée.

Solange Mion a évoqué plusieurs faits marquants de la vie vierzonnaise dans la dernière période.

Principal fait marquant: **l'inauguration le 8 juin de la place Jacques BREL** par le maire en présence de France BREL, fille du Chanteur, de l'adjointe au maire de Vesoul déléguée à la culture, de Mme BERTHON, Sous-préfète de l'arrondissement, représentante de l'État, du président de la Région Centre-Val de Loire, M. François BONNEAU et du président du Conseil départemental, M. Michel AUTISSIER, collectivités qui ont participé au financement de cette réalisation. Le maire a rappelé que pour la démolition de l'îlot BRUNET-ROLLINAT et la construction de la nouvelle place, la ville n'a déboursé qu'à peine 500 000 euros sur 5,4 millions d'euros du coût total de l'opération (la région centre a financé la moitié de cette somme, l'État 28 % et le département 13 %). La nouvelle place ouvre le centre-ville sur l'eau (l'Yèvre et le bassin du canal) et le jardin de l'Abbaye. Le centre-ville de Vierzon en est transformé.

De nombreux habitants de tous les quartiers ont participé à cette journée inaugurale festive. Plusieurs associations vierzonnaises ont été parties prenantes de la fête: enfants des écoles et du conservatoire de musique qui ont chanté "Vesoul" et "Quand on a que l'amour", jeunes danseuses qui ont dansé sur la "Valse à mille temps" lors d'un "Flash Mob". La fête de la danse l'après-midi, le concert de SERGENT GARCIA le soir et le feu d'artifice ont connu un grand succès.

**Le marché du samedi matin** qui avait lieu auparavant sur la place Fernand MICOURAUD a été transféré le samedi suivant, sur la nouvelle place. Le 21 juin, un bal traditionnel s'y est déroulé dans

le cadre de la fête de la musique. Le 22 juin, la place a accueilli **la Fête du Sport**, organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif avec des démonstrations réalisées par les clubs locaux. **Le bal du 14 juillet** y aura lieu pour la première fois.

**La fresque murale** qui sera peinte sur le mur côté rue VOLTAIRE fait l'objet d'une consultation de la population depuis le 8 juin. Quatre projets de fresques sont soumis au vote des Vierzonnais. Une urne est installée dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville et il est aussi possible de voter par internet sur le site de la Ville.

Au-delà de l'ouverture pratiquée sur la place, les travaux d'**aménagement de l'ancienne poste** vont commencer durant l'été. Plusieurs services municipaux seront installés au premier étage. Au rez-de-chaussé, une salle d'expositions équipée entre autre d'**un musée virtuel, appelé « micro-folie »** qui sera réalisé en partenariat avec l'établissement public parisien de la Grande Halle de la Villette. Les Vierzonnais pourront ainsi avoir accès, via un espace virtuel, aux œuvres des plus grands musées nationaux (Musées du Louvre, d'Orsay, Pompidou, Picasso, du Grand palais, des Arts Premiers, palais de Versailles, Opéra de Paris, etc..). Ce sera aussi, un bel outil pédagogique pour les enfants des écoles.

Solange MION a ensuite évoqué les projets des conseils de quartiers concernant l'ensemble de la ville. Le premier projet intitulé "**pas de quartier pour les déchets**" consiste à initier une campagne d'information et de sensibilisation des Vierzonnais en faveur de l'environnement, de la propreté, des rues et des espaces publics dans la ville. Cette action sera lancée fin septembre avec des messages simples, humoristiques mais néanmoins percutants. 41 espaces de communication seront installés en ville avec un affichage sur les bus du Vib'. Un clip sera réalisé pour être diffusé au Ciné-Lumière. Le deuxième projet intitulé "**donnons des couleurs à la Croix Blanche**" consistera à rendre plus attractive et esthétique la place Gabriel Péri, autrefois appelée place de la Croix Blanche. Une statue sera installée sur la partie basse et la municipalité a proposé d'ajouter l'an prochain, une fontaine sur le rond-point au centre de la place.

L'adjointe au maire a ensuite évoqué les **importants travaux** qui ont lieu dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) dans le **quartier du Tunnel-Château** où réaVie renouvelle les canalisations depuis le 25 mars dernier. Le réaménagement de l'école publique et son isolation thermique commencent dans quelques jours. Le coût total des travaux est estimé à près de 2 millions d'euros, 42% financés par l'ANRU, 10% par la Région.

Autres travaux prévus: la CDC Vierzon-Sologne-Berry va lancer une **nouvelle phase de la rénovation de l'ex-B3** dès cet automne. Après l'ouverture du parc routier, le Parc Technologique Sologne se renforce avec la construction des locaux de l'entreprise LEDGER qui centralise son outil de production à Vierzon. Enfin, **l'ancien foyer Bel Air va être transformé en 13 logements sociaux** par l'OPH Val de Berry.

Après l'extension du réseau d'assainissement collectif rue de la Fringale qui s'est terminé par la pose d'un enrobé sur l'ensemble de cette voie de circulation, la ville va réaliser un certain nombre de travaux routiers de pose d'enrobés durant l'été sur les chaussées des rues du Bas de Grange, BLANQUI, de l'Hospice et Célestin GÉRARD. Des réfections de trottoirs vont être entreprises sur une partie de l'avenue Édouard Vaillant en juillet. Les trottoirs sont programmés en juillet. les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif vont reprendre pour se terminer durant l'été dans le quartier de l'Abricot. Les travaux de confortement du mur du Stade Robert BARRAN sont pratiquement terminés et l'espace partenaire sera à nouveau opérationnel pour la rentrée de septembre.

### **Sujets abordés par les conseillers de quartiers et par le public :**

- La vitesse excessive des véhicules dans les rues BARBES, Léo MERIGOT et avenue Édouard VAILLANT a été évoquée par plusieurs conseillers de quartier et personnes dans le public. Ces trois exemples relèvent d'abord du comportement des conducteurs. Il a été rappelé que la circulation est limitée à 50 km/h sur la plus grande partie des rues de la ville. Sur le haut de la rue BARBES, il serait possible d'organiser le stationnement en quinconce par un marquage au sol afin de limiter la vitesse des véhicules, mais ce ne serait pas possible sur le bas de la rue où la

chaussée est trop étroite. La configuration de l'avenue Édouard VAILLANT en ligne droite sur plus d'un kilomètre en sortie d'autoroute et de route nationale, incite à dépasser les 50 Km/h autorisés, et seuls des contrôles radars réguliers par la police nationale permettraient de mieux réguler la vitesse. Chaque fois qu'ils ont été réalisés les contrôles laissent cependant apparaître qu'une très grande majorité des dépassements de la vitesse maximale autorisée se situe entre 50 et 70 km/h. Pour la rue Léo MERIGOT, il semble par contre que les dépassements ne sont que très exceptionnels.

- le non respect du stationnement rue Gustave FLOURENS qui entrave notamment le passage des piétons sur les trottoirs a été évoqué, tout comme les rassemblements nocturnes de gens bruyants au pied de la tour. La police municipale sera saisie pour solutionner le premier point et le problème du tapage nocturne a déjà été signalée à la police nationale qui est intervenue.

- la pose d'un panneau stop pour ralentir les véhicules dans le quartier de la Croix Moreau qui a suscité un débat entre riverains qui s'est prolongé au cours de la réunion du conseil de quartier. Il a été rappelé par Solange MION qu'une autre solution avait été trouvée et mis en œuvre à la demande du maire.

- des riverains du passage des bergeries qui est un passage privé assez étroit, se sont plaints que des véhicules l'empruntaient comme un raccourci pour éviter le carrefour de la place du Bas de Grange. la pose d'un panneau d'interdiction -sauf riverains- pourrait être la solution à condition que tous les propriétaires de la voie en soient d'accord.

- M. FLEURANT est revenu sur la circulation de poids lourds sur la partie nord de la rue Jeanne LABOURBE qui favoriseraient l'apparition de fissures sur les murs des immeubles riverains. Il a été répondu que la circulation avait déjà été interdite aux camions sur cette voie et que cette situation n'était maintenant que très épisodique et sans doute le fait d'un nombre très limité de contrevenants qui risquaient la verbalisation au cas où la police constaterait les infractions. Sur la question des fissures, il a été indiqué que plus d'une centaine de Vierzonnais avaient écrit en mairie pour signaler ce genre de problème dû à la sécheresse, et que l'indemnisation par les sociétés d'assurances dépendaient d'un décret du Gouvernement.

- plusieurs conseillers de quartier se sont inquiété du très bas étiage de l'eau dans le canal de Berry du fait de la sécheresse persistante.

- La question de l'état des voiries dans le secteur rural à l'Ouest de la ville a une nouvelle fois été évoquée par M. CHAUVEAU. Les travaux de réfection cet été de la très fréquentée rue du Bas de Grange permettront d'en améliorer le confort de circulation, mais les chemins ruraux situés plus à l'ouest ne feront l'objet que de réparations ponctuelles.

- Concernant l'entretien de la petite Yèvre dont des terrains sont communaux et loués à des particuliers, un courrier sera envoyé prochainement à chaque propriétaire ou locataire riverain pour les rappeler à leurs obligations.

- Extension du réseau d'assainissement Chemin de l'Abricot : il a été proposé de saisir l'opportunité des travaux pour élargir ce chemin, mais un litige ancien oppose la ville avec l'un des propriétaires riverain.

Pour conclure, Solange MION a rappelé que la **12ème édition des Estivales du canal**, débutait ce vendredi 28 juin dans le jardin de l'Abbaye, avec le concert d'HK, suivi de SANSEVERINO le samedi et d'Amadou et Mariam le dimanche.

Elle a précisé que le 3 juillet se tiendrait une **nouvelle réunion publique sur l'Hôpital de Vierzon** pour faire le point de la situation de l'établissement avec les médecins, les personnels et le maire, avec cette fois la participation des deux administrateurs provisoires.